

17<sup>e</sup> édition

# festival mémoire et racines 2011

**27 et 28 juillet**

Centre-ville de Joliette

**29, 30 et  
31 juillet**

Parc Saint-Jean-Bosco



**Guide du  
bénévole 2011**

[www.memoireracines.org](http://www.memoireracines.org)



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-CHARLES-BORROMÉE



PROMUTUEL  
LANAUDIÈRE

# Table des matières

1. Bienvenue et merci !.....	1
2. Historique et mission de Lanaudière Mémoire et Racines.....	2
LE CHEMIN PARCOURU EN 17 ANS.....	2
3. Les amis et acteurs essentiels du Festival, les bénévoles.....	3
4. Standards de qualité et service à la clientèle .....	4
RESPONSABILITÉS DU BÉNÉVOLE .....	4
5. Droits et privilèges des bénévoles en 2011 .....	6
DROITS DU BÉNÉVOLE .....	6
PRIVILÈGES DU BÉNÉVOLE (10 À 14 heures) .....	6
PRIVILÈGES DU SUPER BÉNÉVOLE (15 heures et +).....	6
RESPONSABLES DE SECTEUR .....	6
6. Informations importantes pour les bénévoles .....	7
MONTAGE DU FESTIVAL.....	7
HORAIRE DE L'ACCUEIL DES BÉNÉVOLES, ARTISTES ET VIP .....	7
TRAJET EN VOITURE POUR SE RENDRE AU PARC BOSCO .....	7
CIRCUITS ET HORAIRES D'AUTOBUS.....	7
CHANGEMENTS D'HORAIRE ET ABSENCES .....	7
REPAS DES BÉNÉVOLES ET DES ARTISTES .....	7
CONSIGNES POUR LE CAMPING .....	8
DOUCHES .....	8
ENTREPOSAGE POUR LES BÉNÉVOLES.....	8
NOUS JOINDRE.....	9
7. Autres informations importantes... ..	10

Idée originale, recherche et rédaction **Ghyslaine Beaufort**

Graphisme Kiwigraphik, **Jean-Sébastien Devost**

Mise à jour **Amélie Beaulieu**

# 1. Bienvenue et merci !

Le travail de centaines de bénévoles est essentiel pour *Lanaudière Mémoire et Racines* (LMR). Les personnes bénévoles jouent un rôle de premier plan dans la prestation de tous les services offerts au *Festival Mémoire et Racines* et constituent une richesse pour notre organisation. Depuis 1994, c'est près de 5000 bénévoles et 50 000 heures de bénévolat qui ont rendu possible la tenue du Festival. L'apport des bénévoles, très précieux et grandement apprécié, contribue directement à l'aboutissement de la vision même du Festival. Ce guide aide-mémoire a été conçu pour appuyer le travail de collaborateurs indispensables et pour les soutenir dans leurs tâches auprès des festivaliers.

Chers bénévoles, soyez assurés de notre soutien tout au long de votre passage au Festival Mémoire et Racines (FMR). Notre but premier est de vous encourager à faire de cet événement aussi votre festival. Peut-être êtes-vous à la régie à donner le coup d'envoi à l'artiste tant attendu, au coin des enfants en train d'initier les premiers souvenirs d'un séjour musical ou au stationnement à diriger le trafic, montrant le premier visage souriant que chaque festivalier aperçoit à son arrivée. Toute l'Équipe de LMR vous souhaite un festival agréable et vous remercie de votre collaboration à faire de ce festival un succès année après année.

**Merci de prendre le temps de lire les informations dans ce guide et de nous faire part de vos commentaires et expériences.**

**BON FESTIVAL !**

## 2. Historique et mission de Lanaudière Mémoire et Racines

*Lanaudière Mémoire et Racines* est un organisme sans but lucratif dont la mission est de mettre en valeur et rendre accessibles à tous les publics, les arts traditionnels et du monde tels que la chanson, la musique, la danse, le conte, etc. Depuis son concert d'inauguration en juin 1994, LMR rassemble une impressionnante synergie d'artistes, d'artisans et de bénévoles dans l'organisation d'un événement culturel et touristique d'envergure au Parc Bosco à St-Charles-Borromée: le *Festival Mémoire et Racines*. *Lanaudière Mémoire et Racines* propose également une saison d'activités durant l'année, la Série Mémoire et Racines de septembre à mai, incluant le spectacle bénéfice *Le Bal du Mai*. Le FMR fait partie intégrante du mouvement traditionnel national et s'inscrit aussi dans le mouvement international des festivals folk.

### LE CHEMIN PARCOURU EN 17 ANS

- 1995** Premier Festival Mémoire et Racines, d'une durée d'une journée. 1902 visiteurs.
- 1997** 3<sup>e</sup> édition, l'événement est d'une durée de trois jours. Vente de la cassette souvenir des premières éditions. 2 686 visiteurs.
- 1998** 4<sup>e</sup> édition, les artistes sont rémunérés pour la première fois. LMR se dote d'une permanence de trois personnes. 2 912 entrées.
- 1999** 5<sup>e</sup> édition, sortie du CD Collection souvenir des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> éditions. 3 603 entrées.
- 2001** 7<sup>e</sup> édition, porte-parole : Yves Lambert. La Bottine Souriante célèbre son 25<sup>e</sup> anniversaire pendant le Festival. Le CD des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> éditions est lancé. 5 279 entrées.
- 2004** 10<sup>e</sup> édition, porte-parole : Les Charbonniers de l'Enfer. Le Festival commence à faire parler de lui à Montréal. La Grande scène portera désormais le nom du défunt Gilles Cantin. 7 200 entrées.
- 2007** 13<sup>e</sup> édition, porte-parole : Alain Lamontagne. Bridgestone Usine de Joliette, commanditaire majeur. Les Charbonniers de l'Enfer « enflamment » la scène du FMR. 8600 visiteurs.
- 2008** 14<sup>e</sup> édition, porte-parole : Michel Bordeleau. Soutien pour quatre ans du CALQ. 130 artistes du Québec et de l'étranger présentent plus de 85 spectacles en cinq jours. 8 500 visiteurs.
- 2009** 15<sup>e</sup> édition, porte-parole : Michel Bordeleau.
- 2010** 16<sup>e</sup> édition, porte-parole : Nicolas Pellerin. 9351 entrées

### 3. Les amis et acteurs essentiels du Festival, les bénévoles

*Lanaudière Mémoire et Racines* repose sur une structure composée d'un minimum d'employés, deux permanents et quelques contractuels dirigés et soutenus par un conseil d'administration, quelques comités (programmation, planification stratégique, financement, et autres) et plus de 30 secteurs de bénévolat. Le nombre de bénévoles ne cesse de croître depuis sa création en 1994 et totalisait 470 bénévoles en 2009. Les bénévoles offrent généreusement leur temps, leurs connaissances et leur énergie au service des festivaliers, et ce, dans diverses sphères d'activités.

Voici les responsables de secteur pour l'édition 2011

André LALIBERTÉ Électricité	Élaine MALO Loges
Annie DURETTE Coin des artisans	Martine MARSOLAIS Bar
Bruno GUILBAULT Installations resto	Michel ARSENAULT Gérance du site
Carole FOREST Bouffe bénévoles et artistes	Michel COUTU Billetterie
Catherine CÔTÉ Affichage	Michel MOUGENOT Café - Rafrâchissements
Denise DURAND Dépôt des instruments et radios	Paul ROBERT Camping
Denise SICARD Resto - Déjeuner	Sébastien ROY Gérance du site
Marie-Claude BREault Régie de scène - Jour	Sheena PARÉ-QUEEN Resto saucisses et maïs
Marilène GAGNON Coin des petits	Steve FORTIN Montage du site
Marité GODIN Accueil des bénévoles et du public	Xavier B. MAISONNEUVE Tables
Jean-François COUTU Caisses enregistreuses	Michèle Mercure Boutique
Ian MORIN Escouade verte	À combler Démontage
Guylaine FORTIN Bar Bosco-Mobile	À combler Accueil et hébergement des artistes

## 4. Standards de qualité et service à la clientèle

Le bénévole est l'interlocuteur privilégié entre le public et le Festival. Ce lien capital nous permet de perpétuer l'hospitalité et le professionnalisme qui nous distinguent et d'assurer un service de qualité et sécuritaire qui répond aux attentes des festivaliers. Afin que toutes les actions répondent à un certain standard, qu'une culture d'engagement se maintienne et garde ses bases solides et que cet événement annuel soit une fois de plus un succès, voici les responsabilités de toute personne qui accepte de faire du bénévolat au FMR.

### *RESPONSABILITÉS DU BÉNÉVOLE*

**En tant que membre de l'équipe des bénévoles du Festival, je consens aux responsabilités suivantes :**

- Je représente le Festival de la manière la plus positive;
- Les festivaliers sont la raison pourquoi je suis au Festival et je suis respectueux envers eux et leurs besoins;
- Je collecte ma carte d'identification et mon enveloppe de privilèges dès mon arrivée à la billetterie et porte ma carte d'identification au cou et bien en vue durant mes heures de service. Cette carte me donne accès au site et m'identifie en tant que bénévole;
- Je comprends que mon admission et mes privilèges sont non-transférables et peuvent m'être retirés;
  1. Si j'apporte de l'alcool ou de la drogue sur le site;
  2. Si je ne suis pas sobre durant mes heures de service, si j'ai en ma possession ou j'utilise des substances illégales sur le site;
  3. Si je commets des actes illégaux, violents ou non sécuritaires;
  4. Si je fais de la sollicitation ou de la vente auprès des festivaliers à titre personnel et sans permission de la direction;
- Je porte la carte d'identification lors de mes heures de service;
- Je suis ponctuel et je respecte les horaires, les rencontres et activités associées à mes tâches;
- J'informe mon responsable de secteur dès mon arrivée;
- J'informe le responsable de mon secteur si je suis incapable de rencontrer mes responsabilités et si j'éprouve toute difficulté; Lorsque je ne connais pas la réponse à la question d'un festivalier, je le réfère à mon responsable de secteur ou le dirige vers le kiosque d'informations;

## RESPONSABILITÉ DU BÉNÉVOLE (SUITE)

- Je ne fume pas la cigarette à mon poste de service;
- Je n'utilise pas de lecteur MP3, console de jeux ou ordinateur personnel à mon poste de service;
- Je n'utilise mon cellulaire que par nécessité et en retrait des festivaliers lorsqu'à mon service;
- J'enlève mes verres fumés quand je m'adresse à un festivalier;
- Je suis vêtu d'un vêtement propre et couvrant le haut et le bas du corps. Je porte au moins un short (homme) et un short ou une jupe (femme). Le torse nu, le bikini et le maillot de bain ne sont pas tolérés;
- Je porte un couvre-chef (filet, chapeau, foulard, etc.) si je suis bénévole dans un secteur de la restauration;
- Je respecte la confidentialité des informations et des archives du Festival;
- Je n'enregistre aucune performance audio ou vidéo.



## 5. Droits et privilèges des bénévoles en 2011

En échange pour le volontariat au Festival, tous les bénévoles reçoivent les droits et les privilèges ci-dessous :

### *DROITS DU BÉNÉVOLE*

- Être identifié comme bénévole et être traité comme du personnel;
- Être bien informé sur le programme et les procédures du Festival;
- Se sentir confortable avec les tâches qui lui sont assignées;
- Être reconnu pour sa contribution au Festival;
- Connaître ce qui est attendu de lui;
- Avoir du plaisir et se sentir comme étant un membre à part entière de l'équipe du Festival.

### *PRIVILÈGES DU BÉNÉVOLE (10 À 14 heures)*

- Accès au site pour le week-end
- 2 repas
- 2 coupons de boisson non-alcoolisée
- 1 T-shirt ou camisole FMR à 12 \$ (rabais de 8 \$)
- 1 coupon boisson à la fermeture le dimanche soir
- 1 accès au camping, **minimum de 1 membre bénévole en règle par emplacement**

### *PRIVILÈGES DU SUPER BÉNÉVOLE (15 heures et +)*

- Accès au site pour la fin de semaine
- 3 repas pour 15 heures + 1 repas par 5 heures de bénévolat supplémentaires
- 3 coupons bière + 2 coupons boisson non-alcoolisée + 2 coupons café filtre
- 1 T-shirt ou camisole FMR à 12 \$ (rabais de 8 \$)
- 1 coupon boisson à la fermeture le dimanche soir
- 1 accès au camping, **minimum de 1 membre bénévole en règle par emplacement**

### *RESPONSABLES DE SECTEUR*

Responsable du recrutement des bénévoles, de la planification des horaires et de la gestion des bénévoles durant la fin de semaine du Festival.

**Avis important :** Tous les bénévoles de LMR bénéficient de la protection accordée par la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* pour la période commençant en mars et se terminant le 31 décembre 2010, sauf en ce qui concerne l'exercice du droit de retour au travail. Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

## 6. Informations importantes pour les bénévoles

### *MONTAGE DU FESTIVAL*

Du mercredi 27 juillet au vendredi 29 juillet

### *HORAIRE DE L'ACCUEIL DES BÉNÉVOLES, ARTISTES ET VIP*

Vendredi 29 juillet 12 h à 22 h (Artistes dès 15 h et VIP dès 16h)

Samedi 30 juillet 9 h 30 à 22 h

Dimanche 31 juillet 9 h 30 à 16 h

### *TRAJET EN VOITURE POUR SE RENDRE AU PARC BOSCO*

#### **De Montréal ou de Québec**

De l'autoroute 40, sortie 122, direction (Joliette). Prendre l'autoroute 31 Nord. Au bout de la 31, continuer en ligne droite. Traverser le pont après le STOP et garder la droite vers la rue Saint-Charles-Borromée.

Continuer jusqu'au 6<sup>e</sup> feu de circulation. Tourner à droite sur le chemin du Golf et continuer jusqu'au bout. Vous voilà au Parc Saint-Jean-Bosco, site du Festival.

### *CIRCUITS ET HORAIRES D'AUTOBUS*

Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL) 450 756-CRTL (2785) / Sans frais : 1 866 880-2785

Info transport 1 877 492-6111 <http://www.crtl.gouv.qc.ca/principale/principale.htm>

### *CHANGEMENTS D'HORAIRE ET ABSENCES*

Si vous ne pouvez vous présenter à l'horaire qui vous a été assigné, informez le responsable de votre secteur au moins 24 heures d'avance ou dès que possible. Si vous ne pouvez le rejoindre, appelez l'adjointe aux opérations au 450 752-6798.

### *REPAS DES BÉNÉVOLES ET DES ARTISTES*

À l'Auberge restaurant, on offrira tous les déjeuners aux bénévoles et artistes du Festival. Pour les dîners et les soupers, une variété de mets délicieux sera offerte dans la tente à droite de l'Auberge. L'horaire est le suivant :

	MATIN	MIDI	SOIR
VENDREDI	n/a	n/a	17h00 à 19h30
SAMEDI	9h00 à 11h00	12h00 à 14h30	17h30 à 20h00
DIMANCHE	9h00 à 11h00	12h00 à 14h30	17h30 à 20h30

## CONSIGNES POUR LE CAMPING

Arrivée au Camping (voiture permise):  
Vendredi de 14h à 18h30  
Samedi avant 11h30

Sortie du camping (voiture permise)  
Dimanche après 16h30

**Attention !** En dehors de ces heures, **AUCUNE VOITURE** ne circule sur le site du Festival



Après votre installation, veuillez stationner votre véhicule au stationnement **Maria-Goretti**.

### IMPORTANT

- Aucun animal, contenant de verre ou vélo permis;
- Les feux sont interdits;
- Le port du bracelet du camping est requis durant la durée du Festival;
- Aucune musique permise. Maintenir la tranquillité au camping en tout temps ;
- Un membre de LMR est requis par tente ;
- Couvre-feu : trente minutes après la fin du dernier spectacle.
- Au camping, j'ai le droit d'apporter des consommations et de l'alcool, cependant aucun contenant de verre n'est toléré;

### DOUCHES

Deux douches sont mises à la disposition des bénévoles et artistes qui loge au camping des artistes et bénévoles.

**Horaire des douches au Centre Bosco**  
Samedi et dimanche de 9 h à midi et de 16 h à 19 h

### ENTREPOSAGE POUR LES BÉNÉVOLES

Il n'y a pas d'entreposage pour les bénévoles. Une place pour vos effets personnels doit être identifiée avec le responsable de votre secteur. SVP apporter le strict nécessaire et laisser les objets de valeur à la maison. Le Festival n'est pas responsable des objets volés ou perdus.

## AIDE-MÉMOIRE

### Liste de matériel :

- Tasse ou bock ou bouteille réutilisables. Des bouteilles d'eau seront distribuées durant le week-end et vous pouvez également remplir vos bouteilles aux fontaines d'eau dans le centre Bosco ;
- Carte d'assurance maladie et carte d'identification avec photo ;
- Chapeau, lunettes de soleil et crème solaire ;
- Manteau de pluie et coupe vent ;
- Crème anti-moustiques ;
- Vêtements et souliers confortables ;
- Les informations sur qui contacter en cas d'urgence, allergies et conditions médicales spécifiques (ex : bracelet Médic Alert);
- Ce présent guide et le programme officiel du Festival pour votre information et pour mieux répondre aux questions des Festivaliers s'il y a lieu.

### *NOUS JOINDRE*

Si vous avez des questions concernant vos responsabilités en tant que bénévole, merci de contacter votre responsable de secteur. Si vous avez toute autre question sur le bénévolat et les activités du Festival, SVP contactez le personnel du bureau :

**Lanaudière : Mémoire et Racines**  
200, rue de Salaberry, bureau 123,  
Joliette Québec J6E 4G1  
Tél. : 450 752-6798 / Fax. : 450 759-8749  
Courriel: [festival@memoireracines.org](mailto:festival@memoireracines.org)  
Site internet: [www.memoireracines.org](http://www.memoireracines.org)

**Michèle Goyette**  
Directrice générale et artistique

**Amélie Beaulieu**  
Adjointe aux opérations  
[amelie.beaulieu@memoireracines.org](mailto:amelie.beaulieu@memoireracines.org)

## 7. Autres informations importantes...

### PERSONNE PERDUE

Si une personne perdue vous interpelle, restez où vous êtes avec la personne, demandez l'assistance à d'autres bénévoles et regarder aux alentours immédiats si une personne n'est pas à la recherche de la personne perdue. Si personne ne semble chercher la personne, amenez-là à la billetterie au personnel de la sécurité.

### SITUATIONS NON HABITUELLES

Transmettre toute situation inhabituelle ou potentiellement dangereuse telle que de la vitre brisée, des fils électriques défectueux, etc. au personnel de la sécurité ou du Festival.

### PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Quelques places sont disponibles près de la régie du son de la scène Gilles-Cantin pour les fauteuils roulants et les accompagnateurs.

Les personnes à mobilité réduite n'ont pas un stationnement réservé. Quelques places sont prévues au stationnement Accueil et VIP.

Les chiens guides sont admis sur le site.

### PLACES ASSISES

SVP soyez courtois envers les festivaliers en ce qui a trait aux places assises, spécialement en avant des scènes. Il n'y a pas de places désignées pour les artistes et les bénévoles.

### ENVIRONNEMENT - Aidez-nous à aider la planète !

Le Festival met de l'avant le concept des 3RV et valorise plus de 65 % des matières résiduelles produites sur le site depuis cinq ans. Il privilégie, dans l'ordre, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et le compostage.

### CONSIGNE DE SALUBRITÉ ET PROPRETÉ AUX KIOSQUES DE LA RESTAURATION

(Information plus complète disponible sur demande)

Certaines exigences doivent être respectées lors de l'aménagement de kiosques alimentaires afin de garantir la sécurité alimentaire des consommateurs.

Les aliments potentiellement dangereux permettent la croissance des bactéries pathogènes et doivent être maintenus aux températures suivantes :

Entre 0°C et 4°C pour tous les aliments réfrigérés  
À 60°C et plus pour les aliments vendus ou servis chauds

La température des aliments doit être vérifiée à l'aide d'un thermomètre fiable.

- Nettoyer et assainir adéquatement les équipements, les ustensiles et les surfaces de travail après avoir manipulé des aliments crus tels que la viande et avant de manipuler des aliments cuits ou prêts à manger. Utiliser des produits reconnus.
- Se laver les mains et les avant bras avec de l'eau chaude courante et du savon liquide avant de manipuler des aliments ou après avoir touché de la viande crue.
- Se couvrir les cheveux et porter des vêtements propres.
- Aucun port de bijoux, montres, vernis à ongles, boucles d'oreilles, etc.
- Les planchers doivent être maintenus propres.
- Enlever les déchets aussi souvent que possible.

*Merci de votre intérêt pour le Festival Mémoire et Racines!*

